

INTERPELLATION – Pour faire face à la crise économique dûe au COVID-19, quelles solutions ?

Nous l'avons vu le semi-confinement plus que nécessaire que nous avons vécu ce printemps est la cause de conséquences économiques et sociales difficiles, voir dramatiques. Des chômages partiels pesants, aux manques à gagner et de liquidités des entreprises, des indépendant-e-s et des ménages.

Des mesures ont été prises par la Municipalité en lien avec la mesure de protection pour aider à ce que la vie se passe pour le mieux durant ces mois particuliers et protéger.¹ Pourtant jusqu'à aujourd'hui rien a été considéré pour pallier à un « après » compliqué. Il a été entendu par notre groupe qu'un projet de disposer d'un fond social disponible a été pensé puis abandonné, ce que nous trouvons dommage.

Certes, le canton de Vaud et la Confédération ont mis en place un dispositif bien rôdé pour assurer un filet face aux problèmes économiques liés à la crise. Mais comme on a pu le voir dans les médias, ces dispositifs parfois ne suffisent pas à les pallier. Comment alors veiller au bien-être de la population qui pourrait rencontrer de telles difficultés ?

Quels seraient les apports d'un fond d'aide et pourquoi n'a-t-il pas été mis en place ? Que peut faire la commune aujourd'hui pour les familles qui pourraient se trouver dans le besoin sans savoir leurs droits ?

Pourrait-elle offrir la possibilité aux citoyen-ne-s ou aux entreprises de renoncer aux taxes de ressort du règlement communal comme la taxe déchets, relative à l'eau ou encore à l'épuration ? Ainsi, pourrait-elle soulager les dépenses ou l'apparition de la « facture de trop »?

Nous avons vu que sauvegarder les petit-e-s commerçant-e-s et entreprises de notre commune était essentiel, ainsi le commerce local doit impérativement être soutenu. Avant d'entrer dans des systèmes plus complexes d'aide, la Municipalité pourrait-elle mettre en réseau ses partenaires, en les encourageant à se fournir chez d'autres acteurs locaux ?

Après débat avec notre groupe, nous pensons du ressort aussi de l'échelon communal de venir en aide à sa population et de retenir les chutes plus graves : une facture non payée qui mène à une procédure de poursuite qui aurait pu être évitée, un manque de liquidités trop important ou voir même une faillite malheureuse.

Des cas comme ceux précités peuvent malheureusement arriver – nous espérons de tout cœur que cela reste rare – c'est pour cela que nous demandons à la Municipalité si elle prévoit des mesures efficaces contre les effets économiques de la crise du COVID-19.

Pour le groupe PSIG,
Margarida Janeiro

Bernard Padrun

Alexandre Tapis Porta

Christine Lavanchy

Basile Debraine

¹ Communication de la Municipalité de Bourg-en-Lavaux, no. 01/2020